

Décision

Générale

colonial

Décision n° 784 Personnel européen.

n° 784

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date de publication
2 novembre 1941

Date du numéro
30 novembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Mme Roussel est engagée au salaire journalier de trente-cinq francs pour la tenue de la caisse d'un étal le matin à la Boucherie municipale.